

S O M M A I R E

Le dossier	1 à 4
La Mairie	4 à 6
BD	5
Programme de législature 2007-2011	7
Le Conseil	8
Bric-à-brac	9/12
Calendrier des manifestations	10
Au-delà des thuyas	10/11

l'édito

Décembre est propice aux vœux de fin d'année. Au nom des Autorités communales, je vous apporte à toutes et à tous mes meilleurs souhaits pour une année 2008 remplie de satisfaction et de rêves.

Le Conf'infos n'est pas un catalogue de Noël, et pourtant, en parlant de rêves et tout en parcourant cette parution, vous allez certainement vous demander si nous ne nous sommes pas laissé entraîner dans un conte de fées. Nos politiques qui arrivent avec un projet de 100'000 à 200'000 habitants supplémentaires dans la région franco-valdo-genevoise, avec une prévision de 10'000 à 12'000 habitants de plus dans la région Bernex/Confignon, sont-ils bien raisonnables ?

De même, la mise en chantier de la ligne de transport du Tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) avec une estimation de coût à 30 millions de

francs le kilomètre, pour l'aube de 2012, est-elle réaliste ?

Enfin, ne parlons-nous pas d'un Périmètre d'Aménagement Coordonné (PAC Bernex-Est), de biotechnologie à la porte de notre commune avec l'300 postes de travail et autant de déplacements supplémentaires en voiture ?

Non, tous ces projets sont bien réels et vous sont expliqués à l'intérieur de cette publication.

Notre Commune, par l'intermédiaire de ses Conseillers administratifs, suit de très près l'ensemble de ces objets. Si chaque réalisation est d'un intérêt tout particulier, il faut – avec les possibilités qui nous sont données – réagir par voie légale pour nous faire entendre et pour ne pas se voir imposer (même si certaines fois cela se termine de cette manière) des servitudes qui altèrent le bien-être de notre vie quotidienne.

Il faut aussi admettre que nous ne pouvons pas, nous les bien lotis,

nous opposer à tout développement. La pollution, le manque de logements, le chômage, le développement durable nous concernent tous.

Il faut trouver de bons compromis pour tous ces projets qui nous interpellent. Prenons comme exemple le manque chronique de logements qui demande le développement de nouvelles zones de construction. En contrepartie, cela peut favoriser la baisse du taux de chômage dans notre canton. En même temps, nous devons également nous préoccuper de la pollution et du développement durable, car aujourd'hui, chacun doit en prendre conscience. Il en va du bien-être du monde de nos enfants et petits-enfants.

Je vous souhaite donc un joyeux Noël et une bonne lecture de ce Conf'Infos qui vous apportera, je l'espère, quelques réponses aux questions que vous avez le droit de vous poser.

Alain Dreier
Conseiller Administratif

Le projet d'agglomération franco-valdo-genevois

dossier

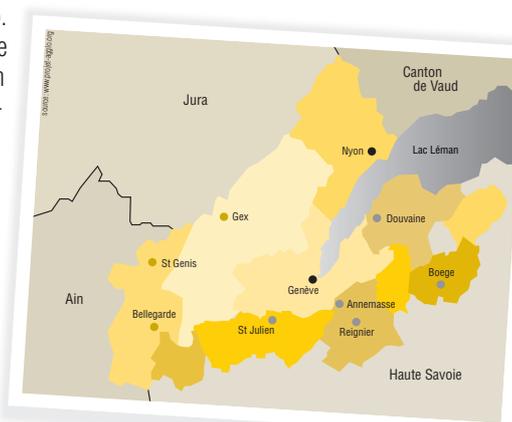
Force est de constater que Genève n'est plus seulement une ville de 170'000 habitants et un canton de 440'000 habitants, c'est désormais une agglomération qui s'étend sur une partie du canton de Vaud (district de Nyon) et sur deux départements français (Haute-Savoie et Ain). Cette région franco-valdo-genevoise compte une population d'environ 800'000 habitants qui devrait approcher le million d'ici 2030.

Un tel développement nécessite une coopération étroite entre les acteurs politiques tant français, vaudois que genevois, soucieux du bien-être des habitants de cette région.

Ce projet d'agglomération franco-valdo-genevois s'inscrit donc dans deux cadres : suisse et français.

Le cadre suisse est celui de la politique des agglomérations et du fonds d'infrastructures. La Confédération soutient financièrement des projets communs en matière d'urbanisme, de mobilité et d'environnement. Or, ce projet est à la fois intercantonal et international.

Le cadre français est donné par la Coopération métropolitaine. En effet, le projet d'agglomération répond à l'initiative de l'Etat français pour favoriser l'émergence des aires métropolitaines françaises et l'élaboration de projets communs.



toire. Tous les partenaires ont souhaité une démarche de projet globale abordant huit thématiques : urbanisation, mobilité, environnement, logement, économie, formation, santé et culture. Tout est lié et il n'est pas possible d'agir de manière efficace sur l'une des thématiques sans traiter les autres.

Après trois années de travaux, le Comité de pilotage politique déposera son projet en décembre 2007 à Berne, délai imparti par la Confédération pour le dépôt de tous les projets d'agglomération. Ces derniers seront évalués par les offices fédéraux en 2008 et 2009 et ce n'est qu'en 2011 qu'ils commenceront à être réalisés, dès la libération des fonds par la Confédération.

RL

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction (cf liste ci-dessous).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Comité de rédaction :
Alain Dreier (AD)
Catherine Graf (CG)
Roger Jaccard (RJ)
Danielle Jaques Walder (DJW)
Jean-Claude Kormann (JCK)
René Lindenmeyer (RL)
Denis Soulier (DS)

Maquette :
Pascal Gachet

Impression :
Imprimerie G. Chapuis SA

Le projet d'agglomération

Impacts sur la Commune de Confignon

Une des lignes directrices du projet est de développer les logements et les activités économiques en priorité sur les axes de transport en commun.

L'avant-projet d'agglomération prévoit à l'horizon 2030 jusqu'à 200'000 habitants supplémentaires et la création de 100'000 emplois, principalement autour de six nœuds : Bernex, St-Julien, Ferney, St-Genis, Annemasse et Nyon-Coppet.

En raison de la construction du Tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) et du projet de

prolongement du tram Plan-les-Ouates/St-Julien, ces deux régions sont promises à se développer. Or, la commune de Confignon sera au centre de ces deux pôles d'entrée dans l'agglomération genevoise.

Le projet prévoit un développement :

- autour de Bernex (plus exactement au nord de la route de Chancy) : entre 12'000 et 37'000 habitants supplémentaires et la création de 1'000 à 3'500 emplois;
- autour de la plaine de l'Aire (de Plan-les-Ouates à St-Julien en passant par la commune de Confignon) : entre 10'000 et 30'000 habitants supplémentaires et la création de 12'000 à 40'000 emplois.

On le voit, ces chiffres sont gigantesques et qu'ils soient réalistes ou pas (n'oublions pas que l'on parle de 2030), cela signifie

que le développement de Confignon sera directement concerné par le projet.

Les élus de la Commune de Confignon ne s'y sont pas trompés : le Conseil Administratif de la Commune suit activement et depuis plusieurs mois l'évolution du projet. Tous les membres du Conseil municipal ont également participé à une séance qui s'est tenue début septembre 2007 à la Salle Franck Martin (Collège Calvin) dans le cadre de la présentation aux élus du projet d'agglomération. Ce dernier sera un sujet important de cette prochaine législature et des suivantes, c'est pourquoi nous allons suivre attentivement chaque nouvelle étape.

"Le laisser-faire est le scénario du pire"

DJW

L' A I R E D U T E M P S

"Il faut le savoir" se met à jour pour sa parution au mois de mars

Depuis de nombreuses années, cette rubrique récapitule sur la dernière page du Conf'Infos (page détachable) les coordonnées des services et sociétés locales de la Commune.

Il est donc temps de nous annoncer les éventuelles corrections ou ajouts pour l'édition 2008. Les modifications sont à annoncer à la Mairie, soit **par fax au 022 850 93 92**, soit **par mail à info@confignon.ch** d'ici au 20 janvier 2008.

Merci de participer à cette mise à jour !

La Mairie



Horaires de fermeture de la Mairie

Durant les fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée du vendredi 21 décembre 2007 à midi au mardi 1^{er} janvier 2008. Ouverture le mercredi 2 janvier 2008 à 9 heures.

L'arrondissement de l'état civil de la Champagne et Bernex sera fermé du lundi 24 décembre 2007 au mardi 1^{er} janvier 2008.

En cas de décès, prière de contacter les Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève (tél. 022 418 60 00) ou un autre Service de Pompes funèbres de votre choix qui procédera à l'annonce auprès de l'état civil.

Pour l'annonce d'une naissance survenue au domicile de l'une des communes de l'arrondissement, prière de composer le 077 443 94 92 le mercredi 26 décembre entre 9h00 et 11h00 ou le vendredi 28 décembre entre 9h00 et 11h00.

Excellentes fêtes de fin d'année !

La Mairie

Le tram, bientôt à Confignon

Alors que la ligne de tram qui desservait Bernex a été remplacée par des trolleybus au début des années 1960, voici que le tram nous revient avec une nouvelle jeunesse, 50 ans plus tard. Le tram à Confignon : cette desserte est inscrite dans le projet du nouveau tram reliant Cornavin à Bernex en passant par Bel-Air et Onex. Le nom de ce projet est le TCOB.

Pourquoi passer au tram ?

Le tram est plus confortable

Bien que toujours plus performants, les bus sont tributaires des conditions de revêtement de la chaussée ainsi que de la surcharge éventuelle du trafic. Grâce à son système de suspension et de chaussée en site propre, le tram est beaucoup plus régulier et agréable pour les voyageurs.

Le tram est moins polluant

Entièrement mû par l'énergie électrique, le tram permet de réduire la pollution de l'air en milieu urbain.

Le tram est moins bruyant

Les trams, et spécialement les nouveaux modèles, sont particulièrement silencieux. Cela contribue aussi à la protection de la qualité de nos conditions de vie.

Le tram est plus efficace

Actuellement, le débit maximum de voyageurs transportés par les TPG sur l'axe

de la route de Chancy est de 2300 passagers par heure (dans chaque direction, lignes 2, 19, K et L). L'installation du tram devrait permettre d'augmenter ces chiffres de moitié puisque la nouvelle capacité de transport prévue est de 3400 passagers par heure (dans chaque direction).

En ce qui concerne l'offre complémentaire des TPG sur notre commune, il est à remarquer que la ligne 20 qui dessert Cressy et la cité d'Onex devrait être maintenue.

Un grand chantier

Le début des travaux est prévu pour la

fin de 2008 ou le début de 2009. Cela va impliquer de gros travaux tels que la reconstruction des quatre ponts de l'Ile entre St-Gervais et Bel-Air qui sont devenus vétustes au vu de l'importance du trafic qu'ils supportent.

Il n'est pas prévu d'étape intermédiaire, comme par exemple une première étape qui relierait Cornavin au Petit-Lancy. L'objectif fixé est une mise en service directe de la ligne Cornavin Bernex à l'horizon de la fin de 2011.

JCK

Sources : Séance d'information TCOB du 25.09.07 et journal OnexPublic de juin 2007



dossier

Le projet d'agglomération

PAC Bernex Est Périmètre d'aménagement coordonné

Définition :

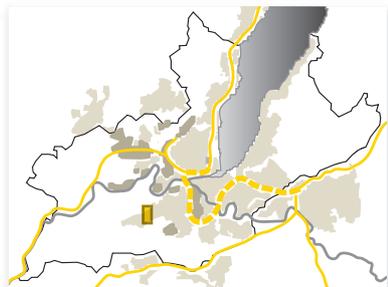
Les périmètres d'aménagement coordonnés (PAC) sont des zones de projet de restructuration ou d'extension urbaine. Il s'agit d'assurer un développement cohérent de l'agglomération urbaine en tenant compte de l'existant et des besoins, par exemple : l'habitat, les activités, les transports et l'équipement.

Un grand nombre de PAC sont actuellement à l'étude dans le canton.

PAC Bernex Est

La zone qui concerne Confignon se trouve dans le triangle ch. de Chaumont – ch. de Tréchaumont – rue de Bernex.

Sont impliqués dans le projet du PAC Bernex Est (à l'étude depuis novembre 2004) des représentants du Département du territoire (DT) – Département de l'économie et de la santé (DES) – Fondation pour les terrains industriels (FTI) et des Conseillers administratifs de Bernex, Confignon et Onex, parce que le projet touche les trois communes.



La démarche de l'étude prévoit trois phases :

- démontrer la valeur du projet pour obtenir le déclassement de la zone agricole,



ce qui signifie une étude de l'environnement et une évaluation socio-économique ;

- vérifier la faisabilité du PAC compte tenu des objectifs cantonaux ;
- élaborer un plan directeur pour le faire adopter par le Conseil municipal de Bernex et obtenir l'approbation du Conseil d'Etat.

Les répercussions du PAC sont de trois types :

- environnementaux : déclassement d'une zone agricole, augmentation de la circulation, bruit, pollution et autres nuisances,
- sociaux : création d'emplois,
- économiques : apports fiscaux et diversification des activités.

DS et CG

Pénétrante de verdure

Confignon est la première commune du canton à avoir engagé la révision de son plan directeur communal sur une démarche participative, dite "conférence du futur". En 2004 et 2005, une centaine d'habitants se sont réunis pour débattre des réalités actuelles et futures de la commune, puis discuter le projet de plan directeur. Compte tenu du faible potentiel à bâtir, les enjeux tiennent surtout à la qualité de la vie et aux paysages. Le plan directeur communal met en œuvre les options choisies en renforçant la cohésion du territoire communal (réseau d'espaces publics, mobilité douce), en tirant parti des projets cantonaux (nouvelle ligne de tram) et en privilégiant la mise en valeur du patrimoine paysager.

La commune est ainsi déterminée à préserver sa "pénétrante verte" : le corridor de verdure entre le Rhône et l'Aire (rivière en cours de revitalisation), en envisageant comme lieu de rencontre et de loisirs, de lien entre le nouveau quartier de Cressy et le village. Le Conseil d'Etat a approuvé en octobre 2006 le plan directeur de la Commune de Confignon sur proposition de Monsieur Robert Cramer, Conseiller d'Etat chargé du Département du territoire.

Différents espaces naturels comme le parc

des Evaux, les bords de l'Aire, les zones d'agriculture, les exploitations maraîchères, les parties occupées par des vignes sont reliées par les pénétrantes de verdure. De manière générale, les pénétrantes de verdure accompagnent les cours d'eau ou sont constituées de chapelets de parcs et d'espaces agricoles, voire de grands espaces multifonctionnels s'intégrant dans l'espace urbain à partir de la campagne.

Au Nord et au Sud, la Commune de Confignon est "encadrée" par les pénétrantes de verdure de la Plaine de l'Aire et du Rhône. Ce "doigt de verdure" entre l'Aire et le Rhône sur l'axe de l'autoroute, relie une grande partie des quartiers de Cressy au village et "s'infiltre" dans les quartiers limitrophes. Il constitue ainsi un élément primordial pour l'identité paysagère de la commune. Il s'agira de confirmer et de renforcer cette pénétrante dans les secteurs du PAC de Bernex-Est (à l'Est de l'autoroute) et de la Croisée de Confignon (au sud de la route de Chancy), en favorisant son **évolution vers une fonction paysagère et de loisirs, en établissant un lien vert entre le Rhône et l'Aire.**

Les possibilités pour la création d'un continuum biologique Nord-Sud sont compromises par les infrastructures routières (notamment routes de Chancy, de Saint-Julien et autoroute). L'enjeu de valorisation des espaces verts de la **pénétrante de verdure Aire-Rhône** est ainsi essentiellement paysager.



Afin de marquer la volonté de notre Conseil municipal de préserver l'intégrité de notre pénétrante de verdure face à celles et ceux qui préféreraient la voir disparaître au profit d'une densification du milieu bâti, **un projet de résolution a été déposé le 14 septembre 2007** par MM. les Conseillers municipaux Daniel BLONDIN, Vincent BUJARD, Bertrand JACOT DES COMBES, Jean-Claude KORMANN et Maurice MAZZOLA.

Ce projet de résolution a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal réuni le 25 septembre 2007.

Il déclare :

- l'importance que soit préservée sur le territoire de la commune de Confignon une pénétrante de verdure reliant le parc des Evaux aux bords de l'Aire ;

- la nécessité que le Conseil administratif prenne langue sans délai avec les propriétaires des parcelles concernées, afin d'entamer avec ces derniers des négociations en vue de l'acquisition de leurs terrains par la Commune ;
- sa volonté de voir se réaliser à cet endroit et dans un avenir proche un projet d'aménagement "vert" et non bâti, dévolu à la détente, aux sports et aux loisirs.

Il en va de la qualité de vie dans notre commune.

RJ

Le projet d'agglomération

TCOB - pas de parcs-relais (P+R) sur la commune

L'enquête publique sur l'extension des lignes de tramway Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) a eu lieu du 8 octobre au 8 novembre dernier conformément au processus en vigueur pour tout projet.

Historique

L'extension des différentes lignes de tramway est un processus qui s'est mis en place voilà plusieurs années. Des nouvelles lignes ont ainsi été créées et le paysage urbain a connu une mutation avec l'arrivée du tram comme cela est le cas à la rue de Lausanne ou à la route des Acacias.

En 2006, l'Etat, poursuivant son projet d'extension des lignes, a déposé une demande de concession auprès de l'Office des transports à Berne pour une ligne de tram reliant la gare de Cornavin à Bernex avec un terminus se situant dans le périmètre actuel du P+R de la rue de Bernex. Cette demande de concession donnait globalement la ligne directrice du parcours.

Le Conseil municipal a été appelé à voter une résolution pour la "mise en œuvre du réseau des transports collectifs tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB)", ce qu'il fit lors de sa séance du 4 avril 2006 en donnant une voix favorable à cette résolution, montrant ainsi la volonté de voir le réseau se développer.

Le projet proposé à la population a ainsi été mis à l'enquête le 8 octobre.

Projet – conséquences pour la commune de Confignon

Dans le projet proposé, il est prévu d'implanter le terminus de la ligne de tram sur l'actuel parc-relais de la rue de Bernex. Le parking d'échange actuel disparaîtrait pour être implanté sur des parcelles de l'Etat qui se situent sur la commune de Confignon entre le chemin de Chaumont et la rue de Bernex (voir plan).

Bien que favorable à la venue du tram, le Conseil administratif a décidé de s'opposer à l'implantation du parking car son emplacement ne respecte pas les lignes direc-

trices mentionnées dans le plan directeur communal adopté par le Conseil municipal le 20 juin 2006 et approuvé par le Conseil d'Etat le 4 octobre 2006.

Cette opposition est argumentée par les éléments suivants :

1. Non-respect des lignes directrices en termes de zones d'affectation. La zone sur laquelle le parking est implanté est d'une part une zone de développement et correspond d'autre part à la zone de la pénétrante verte telle que mentionnée dans le plan directeur communal **et** le plan directeur cantonal.

2. Le projet actuel ne tient pas compte de notre plan directeur des chemins pour piétons accepté par le Conseil d'Etat. Des lignes directrices d'homogénéisation du territoire communal se traduisent également par le lien pour les piétons entre le quartier de Cressy et le village de Confignon. Selon le projet, les piétons seraient contraints de traverser le parking, ce qui représenterait un danger pour ceux qui se rendraient au tennis club de Confignon ou à l'école Jollien ou au centre du village.

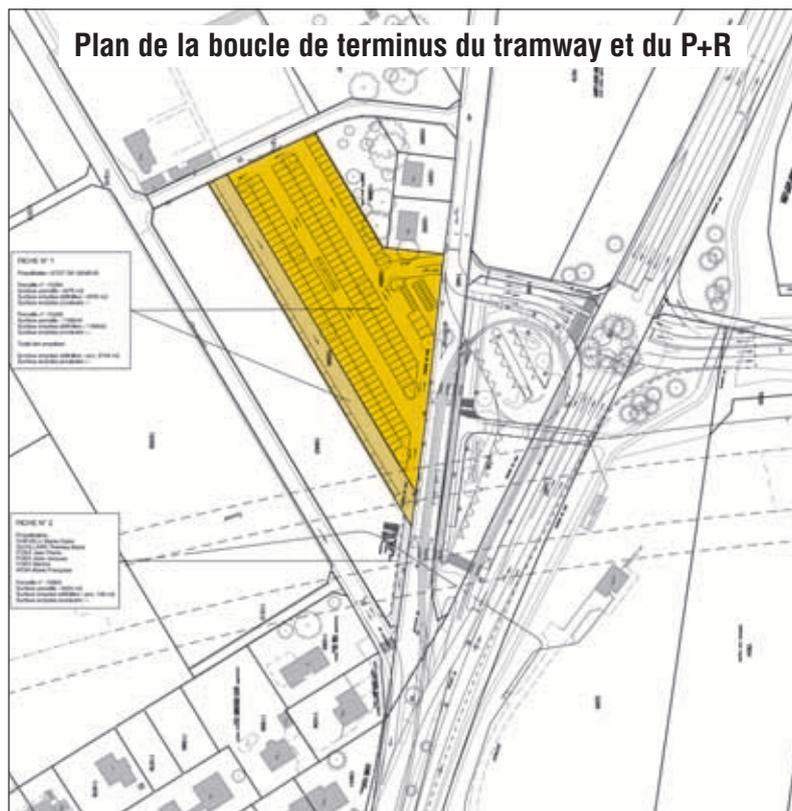
3. Le projet crée une brèche identique pour les itinéraires cyclables. La liaison des deux côtés de la route de Chancy n'est pas respectée par l'introduction de la boucle du terminus mais également, et principalement, par la création du parking sur les parcelles citées plus haut.

Cette opposition est appuyée par le Conseil municipal qui a voté à l'unanimité une résolution soutenant "inconditionnellement toutes les démarches entreprises par le Conseil administratif dans le cadre de la procédure d'opposition pour l'implantation d'un P+R sur les parcelles Nos 10294 et 10295 propriétés de l'Etat de Genève".

La suite dans quelques mois

L'Office fédéral des transports (OFT) analyse actuellement toutes les oppositions qui ont été faites sur tout l'itinéraire de la ligne. Les différents opposants seront auditionnés afin de trouver des solutions alternatives, pour autant que les arguments déposés soient justifiés et justifiables.

La Mairie



La chenille processionnaire du pin - Rappel

Thaumetopoea pityocampa schiff, tel est le nom savant de la chenille processionnaire du pin. C'est un insecte caractérisé par une vie de groupe dont l'activité est essentiellement nocturne. Le développement complet de l'insecte s'effectue en général sur un an, mais peut aussi durer deux, voire trois ans.

La biologie de l'insecte est très dépendante du climat, en particulier des températures. L'adulte est un papillon de 30 à 35 mm d'envergure aux ailes antérieures grisâtres, il est issu d'une chrysalide enfouie dans le sol.

Dès l'éclosion, les jeunes chenilles "brouettent" l'épiderme des aiguilles, puis se déplacent au fur et à mesure de leurs besoins alimentaires, provoquant des dégâts de plus en plus importants et visibles, allant d'un simple changement de couleur des rameaux brunâtres à la défoliation totale.

Les chenilles vivent à l'abri d'un léger réseau de fils soyeux appelé "pré-nids". Elles se déplacent en file indienne appelée procession, d'où leur nom de chenilles processionnaires.

En automne, les chenilles tissent des "nids d'hiver" ou "bourses", nettement visibles actuellement, où elles se regroupent. Dès que les températures le permettent, elles sortent du nid pour s'alimenter.

Des attaques répétées sur des jeunes arbres peuvent entraîner leur mort.

Le caractère urticant des larves provoque des allergies douloureuses, et de nombreuses interventions de lutte sont nécessaires en zone urbanisée.

Les traitements sont possibles, mais seulement sur des superficies importantes, et ils sont relativement coûteux.

Dans nos régions, le meilleur moyen est d'agir mécaniquement en coupant les branches où se trouvent les nids lorsque les arbres sont de taille moyenne **et cela avant le mois d'avril**. La participation de chacun est donc indispensable afin d'avoir de bons résultats. Mais attention, il faut se munir de gants, de lunettes et d'autres

moyens de protection pour éviter les risques d'urtication. Ensuite, il faut brûler les nids.

Quelques règles à observer en cas de présence de chenilles :

- ne pas les toucher sans gants,
- ne pas jouer sous les arbres atteints ou monter dedans,
- bien se protéger si vous voulez enlever vous-même ces nids.

Pour éviter tout risque d'accident, vous pouvez aussi faire appel à des spécialistes tels que les entreprises de désinsectisation, les horticulteurs-paysagistes, les bûcherons, etc.

Olivier FOEX

Responsable des services extérieurs

La Mairie

Appel pour la Brigade du tri!

Cette année, lors des promotions, la Commune avait constitué une brigade du tri. Composée de jeunes Confignonnoises et Confignonnois de 15 à 18 ans, cette brigade avait collaboré au bon déroulement de la manifestation en débarrassant les tables et en triant les déchets. Nous tenons encore une fois, par ces lignes, à les en remercier!

Cette expérience ayant été concluante, nous envisageons de la reconduire, non seulement pour les promotions mais aussi pour toutes les grandes manifestations



organisées par la Mairie ou par l'AIC. C'est pourquoi nous lançons un appel à tous les jeunes de la Commune. Vous avez entre 15 et 18 ans et vous désirez participer à la brigade du tri en 2008? Venez vous ins-

crire à la Mairie! N'hésitez pas car nous sommes à la recherche d'une vingtaine de jeunes afin d'assurer un tournus et le bon fonctionnement de cette brigade! A titre d'encouragement, cette activité est rémunérée.

Si vous désirez plus de renseignements avant de vous inscrire, **vous pouvez appeler le secrétariat de la Mairie au 022 850 93 93.**

Nous vous remercions par avance de participer si activement à la vie de votre Commune!

La Mairie

Même pendant les fêtes, pensons à recycler nos déchets!

La période des fêtes de fin d'année est synonyme de cadeaux et de bons repas. Il en résulte toutes sortes de déchets qui peuvent aisément être recyclés.



Les papiers cadeaux non plastifiés, les cartes de vœux et les prospectus publicitaires sont à recycler dans la collecte du papier - carton.



Les bouteilles de champagne vides, comme tous les récipients en verre, sont à déposer dans un conteneur prévu à cet effet.

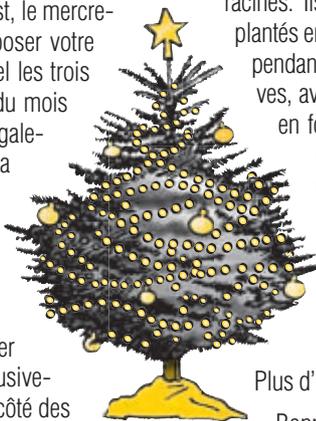


Le matériel électronique remplacé par de nouveaux modèles est à ramener dans un commerce vendant le même type d'appareils. Les commerçants ont l'obligation de reprendre le vieux matériel, même sans nouvel achat.

Pour les appareils encore utilisables, pensez aux œuvres caritatives qui leur donneront une seconde vie.

Une fois les fêtes terminées, comment bien "jeter" son sapin de Noël?

Votre sapin sera collecté en même temps que le compost, le mercredi. Vous pourrez déposer votre sapin à l'endroit usuel les trois premiers mercredis du mois de janvier. Cela est également valable pour la partie du quartier de Cressy équipée de terriers. Exceptionnellement, vous aurez donc la possibilité de déposer cet objet (mais exclusivement votre sapin!) à côté des terriers dès le mardi soir pour les mercredis 2, 9 et 16 janvier 2008.



Par ailleurs, rappelons ici que le jury du concours cantonal du développement durable a décidé d'attribuer l'un des deux prix 2007 à Monsieur Neil Etienne Hadi, horticulteur-pépiniériste à Puplinge pour son concept de sapins de Noël respectueux de l'environnement.

Cultivés à Genève selon des méthodes biologiques, les sapins sont vendus avec leurs racines. Ils sont ensuite récupérés et replantés en pépinière pour être réemployés pendant quatre fêtes de Noël consécutives, avant d'être plantés définitivement en forêt pour la production de bois. Par rapport au sapin coupé d'importation, ce sapin genevois recyclable permet de limiter les transports et de diminuer la quantité de déchets à récupérer et à incinérer (200 tonnes par an pour le canton).

Plus d'info : www.sapinsgenevois.ch.

Bonnes fêtes et... bon tri.

La Mairie

Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



Joyeuses fêtes et bonne nouvelle année 2008!

Le comité de rédaction du Conf'Infos vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2008!

Il vous donne déjà rendez-vous en mars pour le prochain numéro.

Comité de rédaction

Le calendrier 2008 est arrivé!

Depuis deux ans, la Commune édite un vrai calendrier indiquant toutes les informations nécessaires et utiles (tri des déchets, levées des ordures, manifestations, jours de marché, etc.).



Le calendrier 2008 est arrivé, conservez-le, il vous sera très utile! Si toutefois vous ne l'aviez pas reçu, contactez le secrétariat de la Mairie. Nous nous ferons un plaisir de vous le transmettre dans la limite de notre stock.

La Mairie

Apéritif communal

Le prochain apéritif communal organisé par la Mairie aura lieu le vendredi 11 janvier 2008 à 19h.

Ce sera pour vous, habitants de Confignon, l'occasion d'être informés de la politique communale, de voir décerner le "Coup de chapeau" ou le "Coup de cœur" et de recevoir les nouveaux habitants. Lors de cette soirée, vous pourrez également faire plus ample connaissance avec les sociétés communales et avec vos voisins en bavardant autour d'un verre.

Réservez d'ores et déjà cette date et venez nombreux à la salle communale ce soir-là!

La Mairie

Confignon a participé à la "Semaine de la mobilité" et à "La Suisse bouge" du 17 au 23 septembre

Invités à découvrir le Nordic Walking pour votre santé, vous avez été 45 à répondre à cette offre de trois séances de découverte du Nordic Walking proposée à cette occasion par santEckert et Sanasports. Par ailleurs, dix participants ayant effectué les sept cours d'initiation ont reçu une paire de bâtons de Nordic Walking offerts par "Allez hop!".

Que Madame Catherine Karcher Faval de SantEckert soit ici vivement remerciée pour sa participation bienvenue à cette Semaine de la mobilité et à l'action de "La Suisse bouge".

Vous savez maintenant que des cours de Nordic Walking sont donnés dans votre commune et qu'ils sont à prendre sans modération!

www.sanasports.ch & www.sant Eckert.ch

Offre promotionnelle pour un abonnement TPG d'un an avec 100 francs de réduction!

Une offre spéciale proposée conjointement par les TPG et la Commune de Confignon a permis à une trentaine de personnes d'obtenir un abonnement *unireso* avec 100.- Frs de réduction.

Vendredi 21 : Journée "A pied à l'école"

Les élèves et les parents des écoles Jollien et de Cressy ont pu participer, comme tant d'autres en Europe, à la Journée "A pied à l'école" qui vise à rappeler les bienfaits



de ce mode de déplacement et l'existence de lignes Pédibus (actuellement une ligne partant du chemin des Marais).

Les autorités communales se sont jointes à cette petite célébration dont l'animation était assurée par le clown Titus alias Lucien Thaon pour l'école Jollien et par l'échassier-saxophoniste Joël Musy à l'école de Cressy.

Les partenaires de cette semaine de la mobilité, que nous remercions chaleureusement pour leur concours, ont été les suivants :



Les présidences et représentations des Conseillers administratifs

Il n'y a pas que des renouvellements de Conseillers administratifs et de Conseillers municipaux en début de chaque législature. Les différentes Fondations communales mais également les Fondations ou groupements externes à la commune ont connu des renouvellements de Présidents et de membres.

Fondation d'intérêt public pour le logement à Confignon

Le Conseil administratif a délégué Monsieur Alain Dreier en tant que membre de la Fondation, dans laquelle il occupera pour cette législature la fonction de Président.

Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite enfance à Confignon (EVE)

La Fondation de la petite enfance a également été renouvelée au niveau de son Conseil de fondation et du Bureau. Madame Françoise Joliat, en charge des affaires sociales, a ainsi pris la présidence du Conseil de fondation.

La Commune est membre d'un groupement intercommunal et de deux fondations pour lesquels des représentants communaux, à savoir les Conseillers administratifs, ont également un rôle à tenir. Les Conseillers administratifs représentent également la Commune auprès de l'Association des communes genevoises.

Centre intercommunal de voirie (CIV)

Indépendamment des représentants des Conseils municipaux des communes de Bernex, Onex et Confignon au sein du groupement, un Président est également désigné au début de chaque législature. Ce dernier est issu de l'un des Conseils administratifs des communes.

En date du 15 octobre 2007, Monsieur Alain Dreier, Conseiller administratif de notre commune, a été désigné comme Président. Rappelons l'importance de ce centre, où les services extérieurs de Confignon ainsi que la compagnie des sapeurs-pompiers occupent des locaux. Il s'agit donc d'une présidence importante, avec des travaux d'assainissement qui ont déjà débuté lors de la dernière législature.

Fondation des Evaux

Le Conseil de la Fondation des Evaux est composé de la ville de Genève, de la ville de Lancy, de la ville d'Onex, de la Com-

mune de Bernex et de la Commune de Confignon.

Des Conseillers administratifs ont été désignés comme délégués au sein de ce Conseil. Au début de chaque législature, il est désigné un Président du Conseil ainsi qu'un Président de la commission exécutive où les communes sont représentées par du personnel administratif de chaque commune. La commune qui assume la présidence de la Fondation prend également celle de la commission exécutive.

Monsieur Dinh Manh Uong, Conseiller administratif et délégué de notre commune au sein de la Fondation, a été désigné Président de la Fondation le 28 septembre dernier. Monsieur Eric Kunz prend ainsi la présidence de la commission exécutive.

Cette présidence est importante pour notre commune. Il est à rappeler que le parc des Evaux est un lieu de détente, de sport et de loisirs dont tous les habitants de la commune peuvent bénéficier. La proximité du quartier de Cressy lie davantage la commune à ce centre.

Fondation Culture & Rencontres

La Fondation Culture & Rencontres offre des cours aux habitants des communes de Bernex, Lancy, Onex, Plan-les-Ouates et Confignon. Que ce soit dans le domaine des langues, des arts ou des sciences,

tout est fait pour que chacun y trouve son bonheur.

Cette Fondation ne s'arrête pas là, elle permet également d'assister à des spectacles, à des séances de cinéma ou à des conférences.

Ces cours et conférences se donnent au collège De Saussure.

En sus de représentants du département de l'instruction publique, le Conseil de Fondation est composé de membres délégués des communes citées plus haut. À souligner que Madame Françoise Joliat, conseillère administrative et déléguée au sein de la Fondation pour notre commune, occupe les fonctions de Présidente de cette Fondation.

Association des communes genevoises (ACG)

Messieurs Dinh Manh Uong et Monsieur Alain Dreier sont devenus membres de l'ACG et représentent ainsi la commune de Confignon au sein de l'association.

En plus de son statut de membre de l'association au même titre que ces deux collègues, Madame Françoise Joliat a été élue membre du comité de l'ACG.

Nous souhaitons à nos Présidents et représentants plein succès dans leurs tâches respectives.

La Mairie



Programme de législature 2007-2011

Nous vous l'avions annoncé lors d'un précédent numéro, voici le programme de la législature actuelle telle que nous l'ont communiqué les magistrats en place.

Le Conseil administratif met au centre de son programme de législature 2007-2011 la volonté d'un travail collégial, transparent et à l'écoute de ses concitoyennes et concitoyens. Toute la politique communale sera inspirée des trois piliers forts du développement durable, soit le développement économique, la politique sociale et la protection de l'environnement. Pour que la démocratie soit une réalité vivante, il est indispensable que nous soyons à l'écoute de nos concitoyens. Nous avons réciproquement besoin les uns des autres pour construire et trouver ensemble les solutions permettant aux élu-e-s de prendre les bonnes décisions et d'engager judicieusement l'argent de tous.

Ces trois axes de travail du Développement Durable seront le moteur de nos actions politiques et administratives, une autre manière de penser exigeant des modes de réflexion et de travail communs et transversaux.

Travailler de cette manière conduit aussi tout naturellement à intensifier nos collaborations intercommunales pour trouver des solutions communes à des questions communes, pour instaurer des partenariats et pour parvenir à rationaliser et économiser. Par exemple : intensification du travail du BOC (Conseils administratifs Bernex-Onex-Confignon), mise en place d'outils intercommunaux de gestion.

En ce qui concerne **le domaine économique, administratif et financier**, il s'agit de poursuivre une gestion financière prudente et rigoureuse, de suivre attentivement les crédits d'investissement et de rembourser progressivement la dette communale.

Le développement économique doit être,



à court terme, une occasion de tisser des liens et des synergies avec les commerces et les entreprises installés sur la Commune. A long terme, une stratégie de développement économique sera élaborée dans le cadre des plans d'aménagement cantonaux actuellement en cours ou à venir (PAC Bernex-Est – Cherpines, etc.).

Nous voulons également une administration communale proche et à l'écoute des concitoyennes et concitoyens, offrant des prestations de qualité et qui applique les préceptes de la durabilité dans ses tâches quotidiennes. De plus, le renforcement des activités administratives intercommunales sera recherché.

Notre **cadre de vie social** sera façonné et développé d'une part par le biais d'une politique culturelle dont l'objectif consiste à créer un sentiment d'appartenance, une

cohésion sociale locale donnant une sécurité suffisante à chacun pour se tourner vers d'autres communautés du monde. L'organisation d'événements culturels pour la promotion de la connaissance, de la formation, de la diversité culturelle et du patrimoine permettront d'aboutir à cet objectif.

Nous désirons une collaboration accrue avec les sociétés communales et la mise sur pied d'une politique de subventionnement. La promotion d'artistes locaux et la mise à contribution claire et rigoureuse du fonds communal de décoration font également partie de ce programme.

D'autre part, nous nous lancerons dans le développement d'une politique sociale visant la promotion des liens sociaux et familiaux intergénérationnels, l'égalité des personnes et des sexes, le choix d'infrastructures sociales (écoles, lieux de rencontres, soutien aux familles, petite enfance, jeunes, aînés, malades, etc.) pour permettre l'accueil, l'écoute, le travail en réseau, la complémentarité et le partage.

En collaboration avec les services sociaux cantonaux, nous maintiendrons des aides sociales personnalisées pour venir en aide aux personnes en difficulté et poursuivrons le développement d'une politique de solidarité en Suisse comme à l'étranger.

Pour assurer une bonne qualité de vie à l'ensemble des habitants, nous voulons assurer le maintien en état des équipements sportifs et routiers, ainsi que des bâtiments communaux. De plus, nous

proposerons des moyens pour contribuer à une politique de santé publique et à la prévention des maladies (concept "sport pour tous", exercice physique, alimentation) et des mesures renforçant la sécurité de tous (modération du trafic, prévention des accidents).

En ce qui concerne **l'environnement**, nos priorités seront la promotion d'une agriculture et d'une alimentation de proximité et le respect du patrimoine naturel. Tous les projets communaux feront l'objet d'une attention particulière et d'une politique incitative en matière de protection du patrimoine environnemental : consommation d'énergies renouvelables plutôt que fossiles, habitudes de travail, de loisirs et de déplacements, choix en matière de chauffage, d'éclairage, etc., effort soutenu dans la maîtrise du tri des déchets. Cette politique sera principalement guidée par l'objectif clair du maintien du label "Cité de l'Energie".

Comme mentionné au début de ce rapport, le processus de travail sera prioritairement placé sous le signe d'une gestion transversale des dossiers. Pour le Conseil administratif, trois dossiers stratégiques seront traités entièrement de manière transversale, soit :

- le tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB),
- le développement du PAC Bernex-Est,
- le projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Et pour terminer, la transparence et le partage du savoir dans tous les domaines évoqués ci-dessus sont des éléments indispensables pour permettre aux citoyennes et citoyens d'exercer leurs responsabilités. Le Conseil administratif dans son ensemble et l'administration communale s'attacheront à développer encore davantage une **politique de communication et d'information** globale, incluant plusieurs formes de médias fonctionnant en complémentarité.

en résumé

Finances et environnement

- Réduire la dette communale
- Développer les activités économiques de la commune par une intensification des relations avec les entreprises communales
- Maintenir une administration communale proche du citoyen
- Prendre toutes les mesures environnementales, économiques et sociales pour maintenir le label Cité de l'Energie

Domaines sous la responsabilité de **Monsieur Dinh Manh UONG**, Conseiller administratif - Maire

Social et culture

- Développer une politique intergénérationnelle non seulement sur la Commune, mais également de manière concertée avec les communes voisines

- Etablir des contacts réguliers avec la Direction de l'enseignement et le corps enseignant. Assurer les besoins en infrastructures scolaires en fonction du développement de la Commune
- Développer les activités périscolaires et une politique familiale
- Pérenniser l'organisation de la crèche actuelle et développer le concept des familles d'accueil
- Rechercher des partenariats intercommunaux dans le domaine de la culture
- Poursuivre la politique de collaboration et de subventionnement des sociétés locales pour l'organisation des manifestations communales
- Favoriser des échanges réguliers avec les sociétés communales

Domaines sous la responsabilité de **Madame Françoise JOLIAT**, Conseillère administrative

Bâtiments, équipements, sport et sécurité

- Prendre les mesures adéquates pour préserver la valeur du patrimoine bâti de la Commune
- Poursuivre la réflexion sur l'aménagement du centre historique de Confignon
- Initier une réflexion sur l'agrandissement du cimetière
- Instaurer une planification durable de l'entretien des routes et de l'assainissement de l'éclairage public
- Promouvoir toutes les activités liées au sport et à la santé dans le cadre d'actions intercommunales, cantonales ou fédérales
- Développer les relations intercommunales à propos de l'engagement d'agents de sécurité sur la Commune

Domaines sous la responsabilité de **Monsieur Alain DREIER**, Conseiller administratif

Communiqué du Bureau du Conseil Municipal

LE CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance plénière les 25 septembre et 6 novembre 2007. Lors de ces deux séances, les sujets suivants ont été abordés :

Séance du 25 septembre 2007

Parking public au chemin des Hutins

La Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon prévoit la construction d'un parking au chemin des Hutins.

Le Conseil Municipal a été informé que, suite au concours, c'est le projet du bureau Perretten et Milleret qui a été primé. Ce projet prévoit 99 places ainsi que 14 places extérieures, avec entrée et sortie par le chemin des Hutins qui, selon les études de la société Trafitec, ne devrait pourtant pas voir son trafic augmenter.

Place de jeux de l'axe vert et préau de l'école de Cressy

Le Conseil Municipal a été informé des difficultés rencontrées dans les aménagements de ces deux espaces.

Avec le Conseil Administratif, il espère que les démarches entreprises auprès des mandataires de ces réalisations seront positives et que jeux d'enfants, buts de football et paniers de basket seront bientôt mis à disposition des habitants.

Prestation de serment de M. Klas Akesson

Elu sur la liste libérale lors des élections communales du 25 mars 2007, M. Klas Akesson n'avait pu être présent à la séance d'installation du Conseil Municipal du 4 juin 2007.

Le Conseil Municipal a pris acte du serment de M. Akesson, puis l'a élu pour siéger dans les commissions des finances-gestion, durabilité-environnement-énergie ainsi que aménagement-constructions-équipements.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue au sein du Conseil Municipal et formons tous nos vœux de succès dans ses nouvelles activités politiques.

Changement de délégué au Conseil de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Suite à des impossibilités horaires, M. Jaccard renonce à son mandat de délégué au Conseil de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement.

Le Conseil Municipal a donc nommé M. Bujard à cette fonction.

Délégation de compétences au Conseil Administratif pour la passation d'actes authentiques

Comme lors de la précédente législature, le Conseil Municipal, afin d'éviter la surcharge, a décidé de déléguer ses compétences au Conseil administratif pour passer les actes authentiques de moindre importance car ne nécessitant pas d'ouverture de crédits spécifiques. Cela concerne les cessions de terrains et hors-ligne au profit de la commune, les échanges et aliénations de parcelles nécessités par des corrections d'alignement, les constitutions de servitudes et autres droits réels au profit de la commune, les radiations de charges grevant les immeubles de celle-ci et les changements d'assiettes de voies publiques communales.

Délibérations concernant la division, cession, réunion de parcelles et ajustements de servitudes le long de l'autoroute

Deux délibérations étaient proposées au Conseil Municipal afin de régulariser certains documents suite aux différentes emprises de l'autoroute de contournement sur le domaine privé et public communal. En effet, d'une manière générale, l'assiette de l'autoroute est augmentée d'une bande de 4 mètres des deux côtés de celle-ci afin de permettre à la Confédération, propriétaire de l'ouvrage, de prévoir certains aménagements ou travaux d'entretien.

Ces projets de délibérations ont fait l'objet d'un contrôle de la part du Service cantonal de surveillance des communes ainsi que du Registre foncier et du Service juridique du DCTI.

Suite à ces explications, le Conseil Municipal a approuvé ces diverses délibérations à l'unanimité.

Résolution concernant la pénétrante de verdure entre la plaine de l'Aire et le parc des Evaux

Le Conseil Municipal s'est penché sur un projet de résolution émanant des membres de la Commission de l'Aménagement, des Constructions et de l'Équipement.

Selon les plans directeurs cantonal et communal, une pénétrante de verdure est prévue entre la plaine de l'Aire et le parc des Evaux, cordon vert que la commune souhaite valoriser par un aménagement vert et non bâti dévolu à la détente, aux sports et aux loisirs.

Or, cette pénétrante de verdure est mise en péril par le développement urbanistique de cette région (PAC de Bernex-Est), ainsi que par l'arrivée du tram (boucle de rebroussement).

C'est pourquoi, dans le but de confirmer la volonté et les intentions communales exprimées au travers du plan directeur sur lequel le précédent Conseil Municipal a travaillé durant quatre ans, le Conseil Municipal réuni le 25 septembre 2007 déclare :

- l'importance que soit préservée une pénétrante de verdure reliant le parc des Evaux aux bords de l'Aire, en particulier sur le territoire de la Commune de Confignon;
- la nécessité que le Conseil administratif entreprenne toute action (notamment une éventuelle opposition dans le cadre de la mise à l'enquête du tracé de la nouvelle ligne de tram) en vue de garantir la pénétrante de verdure;
- la nécessité que le Conseil administratif prenne langue sans délai avec les propriétaires des parcelles concernées, afin d'entamer avec ces derniers des négociations en vue de l'acquisition de leurs terrains par la Commune;
- sa volonté de voir se réaliser à cet endroit et dans un avenir proche, un projet d'aménagement "vert" et non bâti, dévolu à la détente, aux sports et aux loisirs.

Naturalisation

A huis clos, le Conseil conclut sa séance du 25 septembre 2007 par le vote d'un préavis favorable relatif à une demande de naturalisation.

Séance du 6 novembre 2007

Désignation des président, vice-président et de leurs suppléants au local de vote pour l'année 2008

Sur proposition de leurs partis respectifs, le Conseil Municipal a élu Messieurs Eric Baier et Alpha Ayande (Voix de Gauche) comme président et suppléant du président, ainsi que Messieurs Bassem Haddad et Roger Jaccard (Parti Radical) comme vice-président et suppléant du vice-président du local de vote pour l'année 2008.

Budget et centimes additionnels 2008

Comme les années précédentes, le budget 2008 a été préparé par le Conseil Administratif et la mairie, puis étudié en Commission des Finances et Gestion.

Après diverses modifications, le Conseil Municipal a accepté un budget de fonctionnement avec un montant de Fr. 11'008'760.- aux charges et de Fr. 11'033'760.- aux revenus, avec un boni présumé de Fr. 25'000.-.

Le centime additionnel a été maintenu à 47.

Quant au plan d'investissement 2008, il se monte à Fr. 3'465'400.- et est partiellement

autofinancé par les amortissements économiques pour un montant de Fr. 2'389'619.-.

Règlement du Conseil Municipal

Ce règlement a fait l'objet d'une nouvelle étude approfondie pendant cette dernière année, et un nouveau règlement modifié a été adopté lors de cette séance.

Délégation de compétences au Conseil Administratif pour la délivrance des préavis en matière de naturalisation

Suite à une demande du Conseil Administratif, le Conseil Municipal a refusé de déléguer ses compétences de préavis en matière de naturalisations. Plusieurs raisons ont été évoquées pour motiver ce refus, parmi lesquelles une légitimité plus forte lorsqu'un préavis est donné par dix-neuf personnes plutôt que par trois.

Acquisition d'un nouveau véhicule multifonctionnel pour les services extérieurs

Le Conseil Municipal a accepté une demande de crédit d'investissement de Fr. 236'000.- pour l'acquisition de ce véhicule qui remplacera une camionnette obsolète.

Ce véhicule, multi-tâches et polyvalent, s'inscrit dans une vision intercommunale; il est en effet similaire aux véhicules utilisés par la commune de Bernex, de sorte que des accessoires pourront être partagés ou prêtés. Ce véhicule est prévu pour rouler avec un mélange de biocarburant-diesel minéral (correspondant aux exigences du protocole de Kyoto) conformément à la motion "Rouler au biocarburant" votée le 20 mars 2007.

Résolution concernant la mise à l'enquête du tram (TCOB) et opposition à l'emplacement futur du "Park & Ride" à la croisée de Confignon

Lors de la séance du 25 septembre, le Conseil Municipal a adopté une résolution demandant le maintien d'une pénétrante de verdure reliant le parc des Evaux aux bords de l'Aire.

Or, le déplacement prévu du "P&R" dans le cadre de l'arrivée du tram à la croisée de Confignon ne respecte pas cette pénétrante de verdure, laquelle fait partie tant du Plan Directeur Communal de Confignon que du Plan Directeur Cantonal.

C'est pourquoi, lors de la séance du 6 novembre 2007, le Conseil Municipal a déclaré soutenir inconditionnellement la démarche d'opposition du Conseil Administratif au déplacement du "P&R" tel que prévu dans le projet mis à l'enquête.

Olivier Chanson
Président du Conseil Municipal



Bric à BrAc

Rivières 2050 ...quel avenir pour ma rivière ?

C'est sur cette interrogation que la classe de 4/5P de Mmes Jolivet et Sauvain de l'école de Cressy a travaillé tout au long de l'année 2006-2007 en cours d'environnement.

En fin d'année, pour clore le sujet, la classe a participé à un concours d'affiches proposé par Pro Natura auprès des classes de la 1^{ère} à la 9^{ème} année à travers toute la Suisse sur le thème "Rivières 2050: Quel avenir pour ma rivière?".

Il s'agissait de créer une affiche véhiculant un message fort par rapport à l'avenir de nos rivières. Plus de 60 classes se sont lancées dans l'aventure et 12 d'entre elles ont été primées au début septembre pour leur capacité à utiliser l'expression artistique afin d'exprimer une idée, de formaliser un message.

La classe de 4/5P de Mmes Jolivet et Sauvain a eu la joie de figurer parmi les lauréats avec l'affiche reproduite ci-contre et le slogan :

**Sauvons nos rivières!
A toute vie
L'eau est nécessaire!**

En récompense, tous les heureux gagnants ont eu le privilège d'être accueillis gracieusement pour une journée de fête au Centre Pro Natura de Champ-Pittet, près d'Yverdon, afin d'y recevoir leur prix et de



participer à une activité nature avec une animatrice de Pro Natura.

Pour l'occasion, le clown "Cipolata", originaire de Russin, avait préparé un spectacle trilingue au cours duquel les élèves ont pu apprécier le fait de reconnaître quelques mots d'allemand prononcés en suisse-allemand!

Une belle occasion de responsabiliser les enfants aux problèmes liés à l'environnement, problèmes qu'ils seront appelés à

gérer en tant qu'adultes et pour lesquels ils ont déjà pu envisager des solutions.

Toutes les affiches sont visibles sur le site <http://www.liberez-nos-rivieres.ch/ft/web-content/index.html>

Pour découvrir l'affiche primée de la classe de 4/5P à Cressy, allez dans la section "Projets", puis cliquez sur le carré blanc représentant l'emplacement de Confignon sur la carte.

Elisabeth Sauvain

Briefer en chantier

Après plusieurs mois de démarches, le chantier pour la réhabilitation et la rénovation de la maison Briefer et de la maison de la paroisse a commencé au début du mois de juin.

Rappelons que l'investissement pour l'acquisition d'une partie de la maison de la paroisse, pour sa rénovation ainsi que pour la réhabilitation de la maison Briefer a été voté par le Conseil municipal afin d'offrir des locaux supplémentaires aux différentes sociétés communales. Actuellement, il est difficile de trouver des locaux libres pour les nouvelles sociétés qui se créent. Le besoin de nouveaux espaces est vital, tant pour les associations que pour le Conservatoire populaire de musique. C'est en effet

ce dernier qui occupera principalement la maison Briefer.

Les projets de réhabilitation de ces deux bâtisses ont été analysés scrupuleusement par la commission cantonale des monuments et des sites. Comme le souhaitait la commission, la richesse patrimoniale de ces maisons a conduit les architectes à faire preuve d'imagination pour rendre les maisons fonctionnelles et modernes sans pour autant les dénaturer.

Toutes les cloisons ont été démontées, les portes et fenêtres seront restaurées dans les règles de l'art. Le balcon en fonte sera



également restauré et maintenu. Les travaux en toiture ont débuté au mois d'août pour s'achever dans le courant de l'automne.

Dans son ensemble, les travaux avancent selon le planning prévu.

La Mairie

AVIS

Les personnes ayant des parents inhumés au cimetière de Confignon en 1987, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2007, sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser, par écrit, à la

Mairie de Confignon, 2, chemin de Murlaz, jusqu'au 15 février 2008.

Les monuments et entourages des tombes dont la concession n'a pas été renouvelée devront être enlevés pour le 15 mars 2008 au plus tard. Passé ce délai, la Commune en prendra possession et en disposera.

Alain DREIER, Conseiller administratif

L'AIRE DU TEMPS

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un dépliant :



Le pouvoir de la goutte d'eau

Sans nous en apercevoir, certains de nos actes s'inscrivent dans une éthique de développement durable et chacun de nos gestes compte. Il n'y a pas de "petits gestes" ni de "petits efforts", car comme le dit un proverbe persan : "Goutte à goutte naît l'océan".

Nous vous encourageons donc, habitants de Confignon, à raconter vos actions ou celles de votre entourage, afin de démontrer l'implication des individus dans une démarche de développement durable.

Pour rappel, merci de faire parvenir vos récits **d'ici fin février 2008** à :

Mme Sophie Lagana, ethnologue
3, rue Madame de Staël, 1201 Genève
ou : sophie.lagana@ethnologique.ch



Remerciements !

Lors des promotions 2007, la commune de Confignon avait mis à disposition un espace d'ouverture sur le monde. Mes élèves de 6^e à Cressy étant déjà sensibilisés à la vie africaine par la venue en classe d'un auteur africain, au travers de la Bataille du Livre, ainsi que par mon expérience personnelle de l'enseignement au Sénégal, j'ai proposé de confectionner quelques objets. Le bénéfice de leur vente était destiné à l'achat de médicaments et de moustiquaires pour Nemanding, village dans la brousse sénégalaise. Merci à tous les enfants qui ont participé à ce projet avec enthousiasme et sérieux car ils ont contribué à l'achat desdits médicaments et moustiquaires.

Evelyne Pinton
Enseignante à l'école de Cressy



au-delà des thuyas ...

EXPOSITION PASTOR

Il y avait beaucoup de monde pour le vernissage de l'exposition Jean-Pierre Pastor, le jeudi 11 octobre dernier, dans la dépendance de la Mairie. De nombreux Confignonnais, mais aussi quelques personnes de l'extérieur, sont venus admirer le travail de cet artiste du cru (par adoption).

Très colorées, riches de bleus intenses, les huiles de Pastor nous convient à des balades méditerranéennes. Ce sont des paysages dans lesquels on voudrait baguenauder,

des mers sages ou tourmentées qui mènent loin, très loin de Confignon, des atmosphères dont on voudrait s'imprégner. Et puis, toutes ces portes qui sont autant de secrets à découvrir. Ces décors sont ceux de la jeunesse de l'artiste, et l'on comprend qu'ils sont en lui.

Les aquarelles sont très différentes : il s'agit de paysages empreints d'une grande sérénité. On y promène le regard avec apaisement, et l'on se dit que la vie doit être bien agréable dans ces étendues paisibles, sous ces arbres solides. Ce sont des promenades, des chemins, des prairies qu'il

nous tarde de connaître.

Le discours de Madame Françoise Joliat, Conseillère Administrative en charge de la culture, nous a fait mieux connaître l'artiste et son parcours et a rendu, en termes élogieux, hommage à son œuvre profonde.

Si vous avez malheureusement manqué cette exposition, vous pouvez vous rendre à l'atelier de Jean-Pierre Pastor à Carouge ou bien encore consulter le site de l'artiste sur www.esquisse.ch.

DS

MERCREDIS DE SKI

Les désormais traditionnelles sorties à ski, destinées à tous les enfants de la commune dès la 2ème primaire (entre 7 et 8 ans), auront lieu à Contamines et/ou à Combloux les mercredis 16, 23, 30 janvier et 6 février 2008. En cas de mauvaises conditions atmosphériques ou d'enneigement, les mercredis de remplacement sont fixés aux 20 et 27 février et 5 et 12 mars 2008. Départ à 8h00 précises sur la place de l'Eglise; retour au même endroit entre 17h45 et 18h environ. Tarifs: 1^{er} enfant 155.-, les suivants 135.-, comprenant les prestations suivantes: un repas chaud avec une boisson à midi, le transport en car, les remontées mécaniques et l'encadrement.

Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant, vous pouvez prendre contact avec une des responsables dont les noms figurent ci-dessous:

Margareth Robert-Tissot - 022 757 59 20
art1232@bluewin.ch

Chantal Gerber - 022 757 46 16
changerber@gmail.com

Danielle Party - 022 757 36 69
danielleparty@bluemail.ch

Nous recherchons un, voire deux moniteurs de ski au bénéfice d'un brevet Jeunesse & Sport ou d'un diplôme suisse/français officiel. Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec une des responsables ci-dessus. D'avance, nous vous en remercions.

Margareth Robert-Tissot



Six cents jeunes à héberger à Confignon et Bernex en fin d'année

40'000 jeunes venus de toute l'Europe vont converger dans notre canton du 28 décembre au 1^{er} janvier. A l'initiative de la communauté de Taizé et sur l'invitation des Eglises chrétiennes de Genève, ils vont se rassembler pour cinq jours de priè-

suite en page 11

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
DECEMBRE 2007			
20	Arbre de Noël	Salle communale Confignon	A.I.C
JANVIER 2008			
10	Ciné-Mondes : www-what a wonderful world	Collège de Saussure	Culture et rencontre
11	Apéritif communal	Salle communale	Commune de Confignon
15	Ciné-Kids : Arthur et les minimoyes	Collège de Saussure	Culture et rencontre
16	Mauritanie, entre désert et océan, documentaire	Aula de l'école de Lully	Mairie de Bernex
19	Course de modèles réduits	Salle communale	AMRC
24	Ciné-Mondes : Daratt	Collège de Saussure	Culture et rencontre
29	Ciné-Kids : Le Château dans le ciel	Collège de Saussure	Culture et rencontre
FEVRIER 2008			
5	Ciné-Club : Retour à Gorée	Collège de Saussure	Culture et rencontre
7	Ciné-Mondes : Be with me	Collège de Saussure	Culture et rencontre
9	Course de modèles réduits	Salle communale	AMRC
	Contact, film	Aula de l'école de Lully	Mairie de Bernex
	Soirée d'observation des étoiles	Signal de Bernex	Mairie de Bernex
19	Ciné-Kids : Shreck 3	Collège de Saussure	Culture et rencontre
21	Ciné-Mondes : Euphoria	Collège de Saussure	Culture et rencontre
23	Théâtre La Tulipe noire	Salle communale	AIC
24	Théâtre Les Schtroumpfs	Salle communale	Les Schtroumpfs
26	Ciné-Club : Ma Mondialisation	Collège de Saussure	Culture et rencontre
26	Le monde merveilleux des volcans, documentaire	Aula de l'école de Lully	Mairie de Bernex
MARS 2008			
4	Ciné-Kids : U	Collège de Saussure	Culture et rencontre
6	Ciné-Mondes : Dunia	Collège de Saussure	Culture et rencontre
8	Repas des aînés	Salle communale	Mairie
11	Ciné-Club : Pincesas	Collège de Saussure	Culture et rencontre
18	Ciné-Kids : Les temps modernes	Collège de Saussure	Culture et rencontre
20	Conférence : Impact cosmique – Histoire d'un bouleversement mondial il y a 4000 ans	Aula de l'école de Lully	Mairie de Bernex

au-delà des thuyas ...

suite de la page 10

re et de rencontres à Palexpo. Après une matinée dans les paroisses d'hébergement, les jeunes se retrouveront à Palexpo pour les repas, la prière commune, puis un temps d'échange et de réflexion entre eux et de visites à divers organismes de la cité.



Ces jeunes seront accueillis chez l'habitant, dans tout l'arc lémanique et en France voisine, pour la nuit et le petit-déjeuner, ainsi que pour un repas convivial le 1^{er} janvier. Pour Bernex et Confignon, les paroisses catholiques et protestante, en bonne collaboration, ont préparé cet accueil. Elles comptent sur votre hospitalité pour répondre à ce grand défi : héberger plus de 600 participants dans nos deux communes. Pour cela, il n'est pas nécessaire de disposer d'un lit à offrir. Deux mètres carrés au chaud suffisent, car les jeunes viennent avec un matelas mousse et leur sac de couchage. C'est la chaleur de l'accueil qui importe!

La communauté œcuménique de Taizé (Bourgogne) a été fondée en 1940 par frère Roger, un pasteur suisse. La communauté compte une centaine de frères vivant à Taizé et sur plusieurs continents, où ils partagent les conditions de vie des plus pauvres. Là-bas comme à Taizé, la prière commune trois fois par jour rythme leurs journées.

Informations : www.taize-geneve.ch et www.taize.fr

Centre de préparation : 6 rue Bartholoni, 1204 Genève, tél. 022 322 15 40

Prière quotidienne (lundi-samedi) : 12h30 temple de la Fusterie

Inscriptions pour l'hébergement :

- Paroisse catholique St-Maurice, 8 Vieux-Chemin-de-Bernex, 1233 Bernex, tél. 022 75710 35 contact.champagne@cath-ge.ch
- Paroisse catholique St-Pierre et Paul 2 ch. de Pontverre 1232 Confignon, tél. 022 757 20 27 contact.champagne@cath-ge.ch
- Paroisse protestante Bernex-Confignon CP 198, 1233 Bernex, tél. 022 757 10 71 bernex-confignon@protestant.ch

LE MARCHÉ DE NOËL

...quel beau succès!

Pour la 11^{ème} année consécutive, cet événement est devenu une tradition! Vous êtes venus nombreux découvrir et acheter les créations des artisans et artisanes de Confignon, qui ont réalisé ces objets avec beaucoup de goût et de cœur.

Un grand merci à tous, c'est grâce à vous que

nous pourrons renouveler cet événement. Merci également au Père Noël, aux dames du mercredi, à Christiane, au bricolage des enfants, aux magasins du Monde et à notre invité d'honneur "Haïti Etoile" qui, grâce à Françoise, était parmi nous.

Je tiens aussi à remercier Erika, Viviane, Christiane et Catherine, membres du comité du marché de Noël, ainsi qu'Annick, qui a créé le marché de Noël de Confignon en 1996 et qui l'a présidé pendant onze ans.

Bravo à tous, qui avez contribué à cette belle réussite. Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine.

Pascale Reichenbach, Présidente

L'AMICALE DES ANCIENS ÉLUS

A l'initiative de quelques Conseillers municipaux, c'est dans les années 1990 que l'Amicale des anciens élus de la commune de Confignon a été créée.

Son but principal est de permettre aux anciens conseillers et conseillères municipaux, aux maires, adjoints et conseillers administratifs, de se retrouver dans un climat de détente et d'amitié.

L'Amicale ne possède pas de statuts, mais désigne en son sein un Président qui assure des relations tant avec le Secrétaire communal que le Conseil administratif en place.

En cours d'année, des visites d'intérêt général sont proposées aux membres. En fin d'année, un repas offert par la commune rassemble dans un climat fort sympathique un grand nombre d'anciens élus.

Lors de ce repas, le Maire en fonction fait une présentation des réalisations, projets et enjeux communaux en cours. Cette présentation, toujours appréciée, est généralement suivie de questions, remarques et suggestions.

Il est intéressant de constater que si ce débat est toujours quelque peu animé, il reste empreint d'une certaine sagesse (le recul et les années aidant!).

C'est ainsi que le vendredi 23 novembre 2007, les membres de l'Amicale se sont retrouvés à l'Auberge communale de Confignon. Les conseillers municipaux sortants de la dernière législature y ont été accueillis à bras ouverts.

Pour plus d'informations :

L'AMICALE p.a. Michel MARTI, président
Chemin Sur-le-Beau 30- 1213 Onex

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 29 septembre, par une belle journée ensoleillée, les nouveaux habitants de la Commune de Confignon ainsi que les présidents des sociétés communales ont été accueillis dans l'ancien presbiter, bâtiment annexe de la Mairie, par les autorités communales et les Conseillers Municipaux.

M. Dinh Manh Uong, Maire de la Commune, a pris la parole pour adresser la bienvenue et présenter son dicastère. Il a ensuite passé la parole à Mme Françoise Joliat et à M. Alain Dreier, Conseillers administratifs, qui ont également présenté les dicastères dont ils ont la charge. M. Olivier Chanson, Président du Conseil Municipal, a ensuite expliqué le rôle des élus au sein du Conseil Municipal.

A la fin de la partie officielle, les invités ont pu visiter la Mairie, et quelques explications sur le fonctionnement administratif leur ont été données.

Afin de clôturer cette belle matinée, habitants et autorités ont pu échanger quelques mots sur la vie politique et associative de Confignon autour d'un apéritif offert par la Commune. Nous nous réjouissons de retrouver, dans le village ainsi qu'aux manifestations communales, tous les nouveaux habitants de notre belle commune.

CG

CRÉATION DE L'ASSOCIATION "LE FEUILLU"

L'assemblée constitutive de l'association aura lieu le **28 janvier 2008 à 18h30** à la salle communale, chemin Sous-le-Clos 32.

Toutes les personnes intéressées et désireuses de poursuivre cette belle tradition qu'est le Feuillu sont les bienvenues à cette réunion.

Pour tout renseignement :
Mme Party - 022 757.36.69

CG



OPERATION NEZ ROUGE

...à votre service !

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de soirées conviviales, mais finissant tard, souvent accompagnées de joyeuses libations. Fatigue et alcool peuvent rendre chacun de nous inapte à utiliser son véhicule à moteur pour rejoindre son domicile.

Du 14 décembre 2007 au 1^{er} janvier 2008, Nez Rouge propose un service gratuit à ceux qui doivent renoncer à reprendre le volant. Des personnes entièrement bénévoles vous permettent de terminer votre soirée sans arrière-pensée et s'engagent avec beaucoup d'énergie et d'entrain à vous reconduire chez vous avec votre véhicule.

Un seul numéro : **0800 802 208**

ou **022 710 27 77** (abonnés Orange & Sunrise)



! Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au Conf'Infos (article, information...) peuvent remettre leur texte à la Mairie d'ici au :

21 janvier 2008
(parution fin mars).



... Météorologie, pollution et climat

Conférences 2008, les mercredis à 20h30 - Aula du Collège de Saussure

La vie sur la planète Terre dépend de l'existence et des propriétés de la mince pellicule de gaz qui l'entoure. De tous temps, les phénomènes météorologiques ont intrigué les scientifiques, qui en ont peu à peu décrypté les mystères. Parmi les précurseurs de cette science de l'atmosphère, le Genevois Horace-Bénédict de Saussure mérite

une mention particulière. Nous prenons conscience aujourd'hui de l'impact des activités humaines sur l'équilibre délicat de l'atmosphère. Mesurer la pollution et l'évolution du climat revêt donc une importance cruciale si nous voulons tenter de préserver les conditions de vie des générations futures. C'est pour aborder ces questions vitales que nous vous invitons, au cours de ce cycle de conférences, à rencontrer des chercheurs de l'Université de Genève.

Consultez notre site internet :
www.culture-rencontre.org

et n'hésitez pas à nous contacter :
022 388 43 66

Dates	Sujet	Intervenant
09.01.08	H.-B. de Saussure, pionnier de la météorologie de terrain	J.-J. Forney , physicien
16.01.08	Des lasers pour mesurer la pollution atmosphérique et contrôler la foudre	J.-P. Wolf , groupe de physique appliquée, Fac. des sciences
23.01.08	Paléoclimatologie	D. Ariztegui , section sciences de la Terre, Fac. des sciences
30.01.08	Les causes naturelles de l'évolution	M. Grenon , observatoire, Fac. des sciences
06.02.08	Evolution du climat d'ici 2100 et impact sur les Alpes	M. Beniston , Chaire de climatologie

La culture pour tous

Pour 2008, la Commune reconduit le chèque culture permettant à toute personne à revenus modestes de bénéficier de l'offre culturelle genevoise.

Chaque chèque est composé de six chèques, et chaque chèque permet une réduction de dix ou vingt francs pour des spectacles de théâtre, de musique, de danse ou pour des expositions temporaires dans des musées genevois.

Les critères pour bénéficier de ces chèques sont les suivants :

- avoir plus de 26 ans et moins de 65 ans,
- ne pas être étudiant, ni chômeur ni au bénéfice d'une rente AI,
- être domicilié dans la commune de Confignon,
- appartenir au groupe A ou B des subsides de l'assurance-maladie ou être au bénéfice d'un subside à 100%.

Ces chèques sont à retirer à la réception de la Mairie. Les chèques sont remis gracieusement sur présentation d'une pièce d'identité et de la lettre du service de l'assurance-maladie annonçant le droit au subside.

Afin de connaître les lieux de spectacles, les musées ou les théâtres partenaires, nous vous invitons à consulter le site de la ville de Genève qui énumère tous les partenaires : www.ville-ge.ch.

La Mairie

Scènes de silence

Exposition-expérience sur la communication non verbale

Comment nous, personnes entendant, contraintes "d'entendre" un monde sonore intense, mais ayant aussi le choix "d'écouter" de la musique ou des mots, le choix de communiquer au travers du langage verbal, comment donc pouvons-nous comprendre ce qu'est le monde de ceux qui n'entendent pas, le monde du silence dans lequel seul un langage de signes est possible ?

L'exposition-expérience qui nous est proposée du 1^{er} novembre 2007 au 31 janvier 2008 à la salle du Môle (rue du Môle 21, dans le quartier des Pâquis) est une

possibilité qui nous est offerte d'entrer dans le monde des personnes sourdes et d'approcher cette réalité qui nous est étrangère : chacun entre alors dans un monde de silence et est prié d'utiliser une communication non verbale.

L'exposition-expérience donne l'occasion de découvrir une minorité linguistique, sa culture et sa langue : la langue des signes, langue vivante et naturelle des personnes sourdes, une langue à part entière, un système de signes linguistiques qui permet de tout dire, de tout verbaliser, même des concepts abstraits. Cette exposition permet également d'abolir les préjugés et de changer son comportement. Le visiteur est en effet convié à renoncer, le temps d'un parcours d'une cinquantaine de minutes, à l'univers du bruit et de la parole. Pour ce faire, les visiteurs, répartis en groupes d'une douzaine de personnes, reçoivent des

casques les isolant du bruit et sont guidés tout au long de leur parcours par des guides sourds qui les initieront et les accompagneront dans la découverte et l'exercice de nouveaux modes de communication.

Dans cette situation, les rôles s'échangent : les personnes sourdes deviennent les leaders d'un mode de communication innovant, alors que les personnes entendant sont placées en situation de handicap.

Nous vous engageons donc vivement à vivre cette expérience, à entrer dans le monde des personnes sourdes pour les rencontrer réellement, à revoir certains préjugés et à découvrir en vous un potentiel d'expression, de perception et de créativité enfoui et non exploré.

Pour en savoir plus :
www.scenesdesilence.ch

Françoise Joliat

La Journée de l'énergie, c'était le 27 octobre... et si c'était tous les jours ?

Lancé pour la première fois en 2006, le projet energyday vise à sensibiliser les consommateurs à l'usage de l'énergie, à attirer leur attention sur les produits économes d'énergie et à les inciter à acheter sciemment des produits de classe A, facilement identifiables grâce à l'étiquette énergétique.

La journée energyday 2007 était consacrée aux luminaires, le but étant de sensibiliser, d'informer, mais aussi d'inciter les consommateurs à remplacer leurs ampoules par des ampoules économiques. Pour ce faire, de nombreuses actions placées sous la devise «Le A est en vogue» et gravitant autour de cette thématique ont été orga-

nisées dans toute la Suisse dans le cadre public et privé.

A est en vogue

L'energyday07 a été placé sous le signe de l'étiquette Energie, qui identifie les appareils efficaces du point de vue de l'énergie. A partir de l'exemple d'ampoules modernes, notamment des ampoules basse consommation, il explique à chacun comment contribuer personnellement à réduire la consommation d'électricité pour l'éclairage en utilisant des ampoules efficaces. En remplaçant systématiquement les ampoules à incandescence par des ampoules basse consommation et des tubes fluorescents, on peut réduire d'environ 2% la consommation annuelle d'électricité.

Dévissez - Revissez !

Le samedi 27 octobre 2007, le remplacement d'ampoules à incandescence par des ampoules basse consommation a été encouragé dans toute la Suisse. Il était possible de se procurer des ampoules basse

consommation à prix réduit chez les grossistes, dans certains magasins spécialisés en électricité, ainsi que de vous informer sur l'efficacité énergétique.

Les adresses Internet ci-dessous vous permettront d'obtenir ces informations.

Même si les ampoules à basse consommation ne sont pas vendues à prix réduit, vous pouvez toujours dévisser et revisser pour que vos lampes servent vraiment à vous éclairer et pas à vous chauffer !

Plus d'infos : www.energyday.ch

Pour obtenir des informations pratiques, visitez la maison énergie-environnement sur Internet : www.energie-environnement.ch

Pour vos achats : www.topten.ch

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie : www.ademe.fr

La Mairie